



Conseil Municipal du 05 Février 2024

Nombre de Conseillers : 13

Présents : 12

Votants : 12

Présents : Mmes COULON Marie-Christine, BEFRE Michelle, SOULIE Aimée, PEZET Aïcha, HERMANS Virginie, Mme SAUZEAU Christelle TREIL Christine et Mrs PELLAUSY Bernard, MISSUD Denis, VAN DE VONDELLE Laurent ; MAMPRIN Thierry ; GOUT Stéphane

Absent : Mr CHALAGUIER Julien,

Madame TREIL Christine est nommée secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de séance du 15/01/2024

Points à l'ordre du jour faisant l'objet de délibérations

+ Demande de subvention pour l'habitat partagé

La demande de subventions auprès de l'état (DETR) doit être effectuée avant le 16 février, en effet ces subventions ne sont étudiées qu'une fois par an.

Le plan de financement provisoire a été exposé par Mme le maire en séance.

VOTE : à l'unanimité

+ Convention fonds de concours pour le cabinet médical

Le fond de concours est octroyé par la communauté de communes, laquelle a donné un avis favorable à la demande de la mairie de Savenès. La convention peut donc être signée par Mme le maire.

VOTE : à l'unanimité

+ Participation santé et prévoyance des agents communaux

Pour rappel cette participation va être obligatoire à partir de 01/01/2025 pour la prévoyance et du 01/01/2026 pour la santé. A ce jour la commune participe à hauteur de 7.50€ pour la prévoyance + 7.50€ pour la santé. Il est proposé d'augmenter cette participation à hauteur de 10€ pour chacune de ces garanties.

VOTE : à l'unanimité

+ Prime « pouvoir d'achat » pour le personnel



SAVENÈS

Il s'agit d'une prime non obligatoire. Les conditions d'attribution sont strictement encadrées dans une grille qui en définit également les montants maximums.

Ces conditions d'attribution ne sont pas remplies pour 2 salariés.

Lors d'un tour de table, chacun s'est exprimé sur le % d'attribution.

De ce fait ce sont 30% du montant maximum qui seront attribués aux salariés concernés.

Informations diverses

Prêts bancaires

Plusieurs rendez-vous avec des agences bancaires ont eu lieu récemment concernant le financement du cabinet médical. Les propositions sont à l'étude.

Travaux cabinet médical

Le terrassement a débuté le 1/02/2024.

Une réunion avec les médecins a eu lieu le 29 janvier, ils doivent quitter leurs locaux actuels le 1/11/2024. Lors de la dernière réunion de chantier, l'architecte nous a confirmé que les travaux ne seront pas terminés à cette date et par ailleurs il ne sera pas possible de prévoir le chantier en 2 tranches.

Revoir les médecins pour qu'ils essaient de prolonger leur bail actuel.

Villages fleuris

Une réunion aura lieu le 13/02 : Virginie

Devis éclairage :

Devis éclairage terrain de foot : 60.000 €

Devis éclairage terrain de pétanque (côté cimetière) : 16.000€

Restaurant :

Les gérantes ont changé le frigo. Le comité des fêtes souhaite le récupérer, mais à ce jour il ne pourra pas être stocké dans un local de la commune.

Rencontre François Lagae

Mr Lagae a demandé un entretien avec un membre de la municipalité : Stéphane

fin de séance

Le Maire,

COULON Marie-Christine

TREIL Christine,

Secrétaire de séance